

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

**Effectif légal du Conseil
Municipal : 33**

**Nombre de Conseillers
en exercice : 33**

**Nombre de Conseillers
présents ou représentés :

32**

**Nombre de votants :

32**

**Date de convocation :
18 mars 2016**

**Date d'affichage :
31 mars 2016**

L'AN deux mille seize, le **24 mars 2016** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 18 mars, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, BOUCHET, Mme CHANIER, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. FRIAUD, GRENET, Mmes GRENET, LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PAULET, PERGET (aux questions n° 5 à 9, n° 20, n° 24 à 32 et n° 34 à 40), Mmes PICHARD, RAMBAUX, MM. RESSOUCHE, Mme SCHOTTEY, M. VERMOREL.

ABSENTS :

M. Pierre CERLES, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Michèle SCHOTTEY

Mme Pierrette CHIESA, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Chantal RAMBAUX

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Jean-Pierre BOISSET

Mme Agnès MOLLON, Conseillère Municipale
absente

M. Vincent PERGET, Conseiller Municipal Délégué
absent aux questions n° 1 à 4, n° 10 à 19, n° 21 à 23 et n° 33

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Jackie DIOGON

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Nicole PICHARD

< > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Jean MAZERON

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20160324-DELIB160340-DE
Date de télétransmission : 29/03/2016
Date de réception préfecture : 29/03/2016

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 MARS 2016**

QUESTION N° 40

OBJET : Fonds d'Initiatives Scolaires : école René Cassin maternelle

RAPPORTEUR : Michèle SCHOTTEY

**Question étudiée par la Commission « La Ville au service de Riomois »
qui s'est réunie le 9 mars 2016.**

La coopérative scolaire de l'école maternelle René Cassin a déposé une demande d'aide pour mener à bien ses actions en lien avec le projet d'école sur le thème du Moyen Age.

Ce projet concerne les élèves de 2 classes, soit 50 enfants pour un coût total estimé à 1 200.00 €. Ce coût comprend les fournitures pour les différents ateliers, les sorties et le transport.

En effet, ce projet se décompose en deux parties. Tout d'abord des ateliers effectués en classe : modelage en argile, enluminure, fabrication de blasons, lettrines, etc...

Ensuite des sorties sont également prévues pour ces deux classes : la visite de la tour de l'horloge, la visite du château de Murol, la pisciculture ou encore des visites aux archives et à la bibliothèque.

Il est proposé de soutenir la coopérative scolaire de l'école maternelle René Cassin, en lui versant une subvention de 450 €, prélevé sur le Fonds d'initiatives scolaires.

Le solde sera alors de 2 550 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver le versement d'une subvention de 450 € à la coopérative scolaire de l'école maternelle René Cassin pour son intervention ci-dessus.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 24 mars 2016

Le Maire,

Président de Riom Communauté,

signé

Pierre PECOUL